



Branche INRA

Notes de l'élue SUD
Conseil d'Administration INRA
14 décembre 2018

Ordre du Jour

Approbation du PV du CA précédent - Actualités de l'INRA- Point d'information sur le rapprochement INRA-IRSTEA - Budget rectificatif N°3 - Budget initial 2019 (délibération) - Demande d'admission en non-valeur de créances (délibération) - Marché de réalisation de prestations de services d'assistance à maîtrise d'œuvre (AMOA) et de tierce maintenance applicative (TMA) des applications Peoplesoft du SI de Gestion de l'INRA (délibération) - Projets de cessions d'ensembles immobiliers à Guyancourt, dans le cadre de la réalisation de projet de campus AgroparisTech-Inra à Palaiseau (délibération)

Pour ce dernier CA de l'année se tenant le jour d'une mobilisation syndicale, nous faisons cependant le choix de siéger, au vu de l'ordre du jour intégrant le vote du budget initial 2019. Le PV du 12 octobre est voté à l'unanimité.

Actualités de l'Inra

Des anniversaires : 30 ans de la revue «inra sciences sociales », 20 ans département EA « l'inra et le défi des relations agriculture-environnement ». La cérémonie des Lauriers.

Un: évènement au parlement européen : « *quelle vigne pour demain* » au parlement européen, avec l'organisation inra d'une journée autour de la priorité «*towards chemical pesticide-free agriculture* » pour étendre le réseau au maximum de pays européens,

Présence de l'Inra au SIAL et conférence de presse « *pour l'alimentation, l'innovation en action* ». Accueil sur le stand de la FoodTech. Bioéconomie : conférence programme QualiAgro. Signature d'une convention cadre Véolia-Inra-Irstea sur la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie.

Science ouverte : laboratoire « tous chercheurs » à l'attention des collégiens et lycéens à Nancy, exposition La Villette sur le microbiote. Appui aux politiques publiques : co-présidence Inra d'un groupe de prospective sur le biogaz à la commission de régulation de l'énergie dans l'objectif d'un arrêt des extractions de fossiles en 2050 (rapport attendu en juin 2019). Mise en place du haut conseil pour le climat à l'initiative du PR (13 personnes incluant JF Soussana, M Guillou, L Toubiana). Rapport annuel attendu pour la vigilance sur le suivi d'une trajectoire de transition énergétique.

Réduction des antibiotiques : conférence de presse pour rendre visible l'ensemble des recherches Inra sur le sujet. Article dans Nature Microbiology sur le réservoir génétique de résistance « naturelle » du microbiote aux antibiotiques.

Information sur le rapprochement Inra-Irstea

Octobre 2018 : remise du rapport de synthèse (somme des rapports comop appui et comop science) aux tutelles. Acceptation de la feuille de route. Validation de la date du 1/1/2020. Premier versement de 4M d'euros « *mais il y a d'autres points sur lesquels on pourra*

demander un accompagnement des ministères, dont la convergence des mesures indemnitaires » (donc rien n'est assuré !). Information des personnels des établissements par mail.

Premières concrétisations : désignation de consultants pour l'accompagnement de la transition, mise en place d'une « comitologie » de projet : copil, comité de suivi, comités de préfigurations... avec lettres de missions adressées à chaque préfigurateur et aux membres des groupes (périmètres : DGD, directions fonctionnelles, départements scientifiques, centres de recherche). Les lettres seront publiées et présentées au sein des « communautés de travail » concernées puis mise en ligne pour tous.

Question Sud : quelle était la participation du ministère en charge de l'environnement à la journée de la remise du rapport ? Et sur les mesures sociales je ne peux pas laisser dire que tout se passe bien, vous savez que le CA Irstea a été agité hier et que les organisations syndicales de Irstea ont également boycotté la tenue du CHSCT concernant les mesures RPS car les représentant/es du personnel n'ont pas été consultés sur ce plan.

Réponses du PDG : on va prendre un rdv avec le MTES pour continuer à articuler la politique scientifique du nouvel institut, sur la base du rapport, avec les priorités du MTES. Le représentant du MTES redit que son ministère se réjouit d'accompagner le nouvel institut [en clair : le MTES n'était pas présent à la remise du rapport !].

Budget Rectificatif 3

Intervention SUD : Une fois de plus le budget rectificatif de fin d'année fait apparaître un décalage de recettes CPER, que l'institut recouvre partiellement par fongibilité asymétrique (et donc sur des crédits de personnel). Ces baisses se traduisent concrètement dans les unités par l'annulation ou la réduction de dépenses de travaux prévus, c'est-à-dire des objectifs non atteints en termes de qualité de vie au travail.

Le DG délégué à l'Appui en convient, tout en annonçant maîtriser au maximum ces décalages, les prix des travaux augmentent et on ne peut donc pas toujours tout faire ... cependant les opérations sont réalisées : la fongibilité asymétrique est un outil, cela n'a rien de politique.

Vote SUD : abstention car nous avons voté contre le budget initial 2018.

Budget Initial 2019

La CDFT intervient sur la diminution de l'emploi ITA et la fragilisation des effectifs dans les UE/IE, et sur une demande de répartition différente et d'évaluation du CIR.

Le PDG répond qu'il y a vigilance sur le sujet des personnels ITA et les UE.

Intervention Sud :

« Nous saluons les efforts consentis au gros entretien du patrimoine Inra et au fonctionnement des unités. Cependant, ces efforts restent insuffisants pour rattraper notre retard, notamment dans les installations et unités expérimentales. Nous constatons également la mise en place de mesures budgétaires favorables aux ISC (infrastructures scientifiques collectives), montrant par là comme on pouvait le craindre que la labellisation va favoriser certaines installations aux dépens de celles qui n'ont pas souhaité ou pas pu se lancer dans ce processus.

En dépit des propos lénifiants sur l'ouverture de 11 postes supplémentaires aux concours externes 2019, la note rappelle bien que l'Inra est « dans l'obligation de diminuer ses effectifs », pendant que la population des non-titulaires, elle, continue de croître. Et c'est le personnel ITA qui subit cette contrainte avec 57 ETP de moins en 2019, à rebours du discours de la direction générale sur la préservation des emplois techniques, des UE/IE aux services d'appuis en sous-effectif chronique. C'est aussi dans cette catégorie ITA que l'on trouve les collègues les moins bien rémunérés. En 4 années, le corps des Adjointes Techniques a perdu le quart de son effectif et ce sont donc à nouveau des dizaines de postes supprimés dans ce corps désormais en voie d'extinction. C'est insupportable ! Nous continuons de réclamer que soit inscrit au budget 2019, avec concrétisation ce mois de janvier, une valorisation de 400€ de leur prime annuelle RIFSEEP, en compensation de la pénalisation subie dans l'application de ce dispositif. A l'heure où même les gouvernants s'accordent enfin à reconnaître la difficulté des petits salaires à boucler la fin de mois, il s'agit d'un premier geste, certes insuffisant, que vous pouvez déjà prendre en tant que PDG de l'INRA. Pour financer cette mesure de 400000 euros, il vous suffit de réduire le faste de communication de la cérémonie des Lauriers et du Salon de l'Agriculture.

Nous constatons également la baisse constante du budget d'action sociale, qui représentait 1.8% de la masse salariale en 2016, 1.7% en 2018 et qui tombe à moins de 1.5% au budget initial 2019. Nous réclamons une revalorisation de cette part de salaire socialisé et souhaitons connaître dès maintenant les mesures sociales après fusion Inra-Irstea. Nous réclamons également le bénéfice du SFT aux non-titulaires dès le 1^{er} janvier 2019. Toujours au bénéfice des non-titulaires, nous réclamons que soient également provisionnés pour eux les jours de CET auxquels ils ont droit, étant souvent recrutés pour 2 ou 3 années voire davantage. Nous ne pouvons plus accepter que des doctorant/es, par exemple, se voient détournés de la rémunération de leurs jours de congés non pris, au motif que cet argent ne serait pas disponible alors que l'Institut en provisionne plus de 45M€ à cette fin pour ses agents titulaires.

Sur la fusion ensuite, il manque des millions ! Le BR3 et le BI 2019 font état d'une subvention exceptionnelle de 4M€ de l'Etat pour accompagner le processus de fusion. Premièrement, on peut s'étonner qu'elle ne soit allouée qu'au seul Inra ce qui peut légitimement nourrir le sentiment d'absorption des collègues Irstea. Deuxièmement, il apparaît que ces 4M€ sont loin de couvrir toutes les dépenses ponctuelles prévues, puisqu'un total de 5.2M€ est d'ores et déjà affiché pour l'adaptation du SI de gestion et le financement de prestations d'accompagnement. Auxquels il manque, comme on peut le lire dans le rapport du COMOP Appui, les 0.5M€ en 2019 et 2020 puis le million d'euros annuels sur 3 ans en actions incitatives scientifiques communes dont on ne sait pas trop s'ils seront détournés des métaprogrammes. Auxquels il manque également les 2.4M€ annuels nécessaires à la convergence des régimes indemnitaires, le demi-million minimum pour le renforcement de l'organisation territoriale du centre Auvergne-Rhône-Alpes Est, et encore 2.4M€ pour faire converger les budgets de fonctionnement et de maintenance des unités. Sur ce sujet j'en termine par l'observation étrange du bond de +70% de la subvention par le programme 142, dont on se demande s'il s'agit de payer les nouveaux IPEF.

Sur l'innovation enfin, vous inscrivez comme une priorité un « effort particulier en faveur des actions de prématuration ». L'Inra alloue ainsi environ 700 000€ à un appel à projets

interne, qui ne fait pas l'objet d'une publicité élargie et dont aucun bilan n'est connu. Nous réclamons davantage de transparence sur l'usage qui est fait de cet argent ponctionné sur la dotation globale.

En conclusion, Sud-Recherche votera contre ce budget 2019 qui, à nouveau, oblige les unités à se serrer la ceinture sur leurs dépenses courantes pour que les Lauriers, la PEDR, le RIFSEEP et toutes sortes de mesures inégalitaires puissent exister soit disant pour le rayonnement de l'institut. Nous n'évoquons ici que quelques mesures sur lesquelles vous avez la capacité de peser immédiatement en tant que PDG de l'INRA, en rappelons aux représentant/es des ministères ici présents que les personnels en précarité salariale et/ou d'emploi attendent une amélioration de leur condition de vie, et non de nouveaux sacrifices imposés, sous prétexte de baisse du budget de l'Etat. Nous appelons notamment les tutelles à faire cesser la gabegie du Crédit Impôt Recherche, qui coûte plus de 6 milliards enlevés à la recherche publique, majoritairement captés par des grandes entreprises et qui n'a qu'un effet de levier modeste, selon la Cour des Comptes.

Le PDG fait une longue allocution pour dire qu'il estime que ce budget est plutôt un verre à moitié plein « et même plus ». Il cite plein d'exemples de ce qui sera financé. Il plaide la transparence des coûts de la fusion [ce qui est juste]. Convergence des mesures RIFSEEP : oui il faut qu'on demande une rallonge aux tutelles mais « je n'ai pas dit qu'on ne l'aurait pas », elle sera obtenue « en temps et en heure »...

Augmentation P142 : pour financer les plateformes d'épidémiologie-surveillance. Pas d'autres réponses.

Vote contre Sud, 3 abstentions CDFT, le budget est approuvé.

Demande d'admission en non-valeurs de créances

Présentée par l'Agent comptable principal. Vote unanime POUR

Marché de réalisation de prestations de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage « finance », d'assistance à maîtrise d'œuvre et de tierce maintenance applicative des applications PeopleSoft du SI de gestion de l'Inra

Intervention SUD : « *Trop de chantiers, trop rapprochés, vont accroître la charge de travail des collègues, surtout à Irstea, et auraient pu être évités si nous avions différé la décision de modifier notre outil de gestion en phase avec l'alignement sur les outils CNRS/universités. Nous ne pouvons pas voter le renouvellement d'un tel marché avant la publication d'un plan d'actions faisant suite aux recommandations de l'expertise agréée sur le déploiement de GeFi 2.0, même si vous avez donné qqes garanties sur le cahier des charges des prestations, car il est clair qu'il faudra également agir sur le cahier des charges technique pour éviter de se voir livrer à nouveau des outils incompatibles avec nos activités et une maintenance défaillante* »

Projet de cessions d'ensembles immobiliers sis à Guyancourt dans le cadre de la réalisation du projet de campus AgroParisTech-Inra à Palaiseau

Activités du site de la Minière ont été abandonnées, déménagées à Angers. Il reste des activités Agri-Obtention. L'Inra vend les terrains sur place, pour partie à la municipalité de Guyancourt, et pour partie à un promoteur immobilier qui paiera en monétaire et en nature

avec rétrocession de 6 maisons qui serviront de logements de service pour le centre Ile-de-France Versailles-Grignon.

L'opération permet de dégager ~10 M€ pour l'opération Saclay, sur un total de recettes à trouver de 20 M€ par cessions diverses.

Intervention SUD : « Dans l'opération qui est proposée, l'Inra sauvegarde 6 logements de service neufs pour répondre aux besoins estimés pour pallier la difficulté de recruter certains profils techniques en Ile-de-France. Nous saluons cet effort, tout en observant que le parc est passé de 15 à 6 logements de service sur ce site de la Minière. Les 9 logements en moins ont-ils été bien compensés vu la situation critique en Ile de France ? Nous réclamons un bilan de l'évolution du parc de logements de service à l'Inra, en IDF et PACA notamment : Combien de logements en 1978 et en 2018 ? Et nous réclamons la mise en œuvre d'une politique d'aide sociale au logement pour les bas salaires dans ces régions. Dans le cas particulier de Guyancourt, comment seront logés les personnels qui bénéficiaient des logements de service promis à la destruction, dans la période courant jusqu'à la livraison des maisons neuves ? »

Le DG délégué à l'Appui fait part de l'impossibilité de mener une politique sociale logement sur le patrimoine. On ne peut que fournir quelques logements pour nécessité absolue de service (NAS). L'aide au logement est sortie du patrimoine sous la forme d'aide directe au logement.

Le DICSDAR précise qu'il y a 330 logements actuellement dont 30 insalubres et non occupés. 278 sont affectés au titre des NAS, 11 pour des conventions d'astreintes, et le reste pour des conventions d'occupation précaire pour des hébergements de courte durée.

Vote SUD contre.

PEDR

Le DRH présente les multiples avantages qu'il voit à la PEDR (attractivité pour les métiers de la recherche etc...). Son montant 1.2M€ en 2016.

Du côté des organisations syndicales de l'INRA, le refus unanime a déjà été acté en Comité Technique de novembre.

4 Votes contre : CFDT et SUD. Le texte est approuvé.

Présentation de la cartographie des risques financiers et comptables

Présentée l'Agent comptable principal.

Intervention SUD : Il n'y a rien de mentionné relatif à l'opération Saclay, est-ce que c'est parce que c'est Campus Agro SAS qui est maître d'œuvre et donc les risques financiers sont pris par cette société ? Y a-t-il un risque en répercussion car au point 11C de l'ordre du jour on voit bien qu'il y a des dépenses importantes de prévues pour le seul déménagement et qui ne sont pas toutes couvertes pour l'instant.

Le DG délégué à l'Appui indique l'Inra, APT et CA-SAS prennent des mesures pour que les risques liés au déménagement soient bien évalués et correctement financés.

Points d'information

- **Bilan sur la participation de l'Inra dans H2020**

- **Projet Saclay : calendrier de validation et d'évaluation du projet scientifique des unités relocalisées et de la GPEC associée ; information sur le projet de déménagement ;**

Info intéressante : même après la confirmation de la livraison de la ligne 18, les stats de l'enquête Optima sur la projection des agents sur leur décision de déménager ou pas n'ont pas changé. Donc il y a toujours beaucoup d'agents indéterminés ou qui ne suivront pas. Recrutement de deux CDD pour travailler spécifiquement au recensement et au dimensionnement des équipements scientifiques (déménager vs racheter neuf, dispositions dans les nouveaux locaux, etc). Cible d'un effectif sur place égal à celui des unités en 2016. Selon la quantité d'agents qui refuseront de suivre, cela libèrera environ une centaine de postes qu'il faudra pourvoir. Une grosse campagne de recrutements à planifier ... *[Doit-on traduire que les autres unités de l'Inra, notamment des 9 départements scientifiques concernés par Saclay, risquent de ne plus avoir de postes sur les prochaines années ?]*.

Question SUD : quid des personnels qui ne souhaiteront pas déménager ? comment vont-ils pouvoir poursuivre leur projet scientifique par ex. (pour les scientifiques).

Réponse du PDG : ces agents sont inclus dans les entretiens individuels et ces situations sont traitées au cas par cas : parfois on leur trouve un point de chute en IDF, parfois on leur propose une formation ou une reconversion, parfois aussi on ouvre des BAMI pour leur permettre une mobilité vers d'autres territoires.

Les autres points ont été annulés : **Avancement du plan d'action RH 2017-2012 ciblant notamment la conduite du changement et la qualité de vie au travail. - Schéma directeur numérique - Point sur la collaboration avec les sociétés d'accélération du transfert de technologies - Présentation du bilan et des mises en perspectives des actions de l'institut telles qu'identifiées dans le cadre des EGA atelier 14.**